

**Journées du Patrimoine 2017**

**&**

**Journée nationale du Cheval**

**&**

**Inauguration du nouveau club house**

**Haras de Jardy**

**Discours de Patrick Devedjian,**

**Président du Département des Hauts-de-Seine**

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être parmi vous pour cette journée particulière.

D'abord - et c'est une première – le Haras de Jardy s'associe aujourd'hui aux Journées du Patrimoine, pour proposer des animations gratuites pour tous, et notamment pour les enfants.

C'est une très bonne chose que ce lieu d'exception, déjà bien connu des habitants des Hauts-de-Seine et des Yvelines, s'ouvre encore davantage au public.

Aujourd'hui c'est aussi la Journée nationale du Cheval, très appréciée des amateurs, et qui attire à Jardy un public très nombreux (environ 8000 personnes chaque année, quand il ne pleut pas...)

Le Domaine départemental du Haras de Jardy est un lieu d'exception : 75 hectares boisés dédiés aux sports (l'équitation, avec le 1<sup>er</sup> centre équestre de France, le golf, le tennis), des écuries centenaires, des espaces de promenade... Tout cela ouvert à tous les visiteurs, je le rappelle, sans droit d'entrée ni cotisation. Ici nous ne sommes pas dans un club privé, comme on peut souvent le voir en région parisienne.

A Jardy, nous menons aussi des actions sociales et éducatives importantes, avec notamment : un centre de formation professionnelle pour les métiers de l'équitation, et des activités adaptées aux jeunes en situation de handicap.

*Seul le prononcé fait foi*

**Entre le Département des Hauts-de-Seine et le Haras de Jardy, c'est une longue histoire... : près de 40 ans !**

Exploité depuis 1980 par le Département dans le cadre d'une convention de gestion avec l'Etat (qui en était propriétaire), le lieu est devenu propriété du Département en 2007, et la gestion des lieux s'effectue aujourd'hui en deux délégations de service public : l'une pour l'équitation, l'autre pour le golf, le tennis et la restauration.

Entre les années 1980 et 2007, le Département a réalisé de lourds investissements pour entretenir, moderniser et compléter les équipements existants (plus de 40M€).

Et depuis 2007, nous avons consacré au Domaine 13,8 près de 14 M€ en investissement, et 11 M€ en fonctionnement.

**La modernisation des équipements se poursuit aujourd'hui, avec le nouveau Club House de plus de 800m<sup>2</sup>, que nous avons le plaisir d'inaugurer.**

Ce club house, qui comporte aussi un tout nouveau restaurant (ouvert 7 jours/7), permet de répondre aux attentes du public, dont la fréquentation n'a cessé d'augmenter depuis plusieurs années.

**Dans le domaine sportif comme dans le domaine culturel, le Département des Hauts-de-Seine mène une politique d'investissement ambitieuse.**

Je crois à l'investissement, parce qu'il est un vrai moteur pour la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire.

Et s'agissant du sport et de la culture, nous savons à quel point des infrastructures modernes, accueillantes, représentent pour la population des enjeux éducatifs et sociaux importants.

En 2016, le Département a lancé un programme important de nouveaux équipements aquatiques, attendus pour 2022 et 2023 :

- L'un au Parc nautique départemental de l'Ile de Monsieur à Sèvres,
- L'autre sur le site de la Grenouillère à Antony.

**Et puis, si l'on veut parler d'avenir, il faut parler de 2024 ! C'est officiel depuis mercredi : avec Paris, les Hauts-de-Seine accueilleront des épreuves des Jeux Olympiques :**

- Au stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes (le site des Jeux de 1924 !), avec les épreuves de hockey sur gazon ;

- A la future U Arena de Nanterre-La Défense, pour les épreuves de gymnastique et de trampoline.

Un siècle après les JO de 1924, notre territoire se mobilise à nouveau pour cette grande fête internationale, qui sera aussi un accélérateur d'attractivité. C'est une chance qu'il fallait saisir !

Je vous remercie.